



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**7 FÉVRIER 2024**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2024-17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 février à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 1 février 2024 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Florence MOLY, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Mme Catherine PUJOL, M. Bernard REYES, Mme Marie BACH.

**REPRESENTE(S)** : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-Claude PINGET, Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Jean-François MAILLOLS, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Véronique DUCASSY, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Georges PUIG, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Charles IFSSAH, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Bruno NOUGAYREDE

**ABSENT(S)** : Mme Chantal GOMBERT.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sébastien MENARD

=====  
**Patrimoine et archéologie : Demandes de subventions auprès de la DRAC/Ministère de la Culture au titre du programme collectif de recherche de Ruscino.**

M. Jean-Claude PINGET expose :

Mes chers collègues,

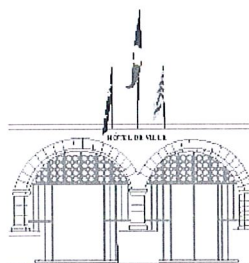
La poursuite de la recherche archéologique à Ruscino lève de plus en plus le voile sur la physionomie de la capitale du Roussillon il y a 2000 ans.

Ces recherches, dans le cadre du programme collectif de recherche (PCR) porté par Laurent Savarese, approuvé et soutenu par la DRAC/Ministère de la Culture, se développent trois axes complémentaires. Il est proposé de solliciter l'aide financière de l'Etat pour la réalisation de ces trois opérations de recherche :

1) La recherche de la trame urbaine de Ruscino.

La nouvelle campagne de prospection géophysique en 2024 aura pour objectif de :

- terminer la prospection à l'est et au sud du quartier d'habitat (parcelle DV 145)
- terminer de cartographier la zone susceptible de conserver un hypothétique théâtre sur les pentes est du site (parcelle DV 147)
- raccorder les données topographiques et géologiques entre le massif portant le centre de recherche et le haut du plateau ou fut fouillé le quartier de la ville romaine,



Il est proposé de solliciter la DRAC/Ministère de la Culture pour un montant de 4 400 € (80% du montant global).

2) L'opération de fouille du carrefour central de Ruscino.

La reprise des fouilles en 2024 va concerner la parcelle DV158 au niveau de ce qui devait être le carrefour central urbain antique. Le chantier se fera dans le cadre du PCR, co-dirigé en collaboration avec l'université Nice-Côte d'Azur (Sandra Zanella).

Il est proposé de solliciter la DRAC/Ministère de la Culture pour un montant de 8 168 € (80% du montant global).

3) L'étude portant sur les lots d'enduits peints d'époque romaine de Ruscino.

L'étude des peintures murales et enduits peints qui faisaient partie du décor intérieur d'apparat des maisons patronales de Ruscino au I<sup>er</sup> siècle est confiée à Myriam Tessariol, archéologue et toichographe (spécialiste des peintures murales). La deuxième phase de l'opération conclura l'examen des enduits peints.

Cette mission d'expertise permettra la conservation et la restauration des fragments les plus intéressants susceptibles d'être présentés au public.

Il est proposé de solliciter la DRAC/Ministère de la Culture pour un montant de 2 960 € (80% du montant global).

Considérant les actions de recherche archéologiques dans le cadre du PCR à Ruscino

Considérant la proposition de demande de subvention à la DRAC Occitanie

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver, le principe de demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour l'attribution de 15 528 €
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

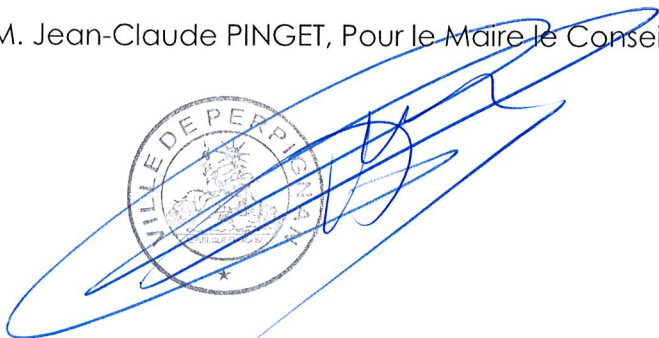
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20240207-186764-DE-1-1

Accusé reçu le : 22 FEV. 2024

Affiché le : 22 FEV. 2024

M. Jean-Claude PINGET, Pour le Maire le Conseiller Municipal délégué

The image shows the official seal of the Municipality of Perpignan, which is circular and contains the text 'VILLE DE PERPIGNAN' and a star. Overlaid on the seal is a large, stylized signature in blue ink.